

Bulletin d'engagement



Amobs – star

**5 impasse Jean Bart
11000 Carcassonne
Tel et fax : 04.68.25.33.99.**

E mail : miaourex@wanadoo.fr



SAINT LYS (31)

Espace GRAVETTE

Dimanche 13 avril 2008

Exposant :	Téléphone
Club :	Fax :
	E mail :

Adresse :

Nom du chat :

Race :

Couleur :

Couleur des yeux :	Sexe :	Date de naissance :
N° pédigrée ou N° attestation :		Eleveur :

N° tatouage ou puce :

Père :

Mère :

**Eleveur : oui non si oui : n° siret :
n° certificat capacité :**

Entourer la classe dans laquelle concours le chat

Cagce	Cagpe
Cace	Cape
Cagci	Cagpi
Cacib	Capib
Cac	Cap
6/10 mois	Hors concours
3/6 mois	Chat de maison
Classe d'honneur	

Nombre total de cage : Si possible à côté de :

**Si cage perso préciser le nombre
total et les dimensions :**

Lieu et date : Signature :

**Date limite des engagements le : 05 avril 2008 (date de réception)
Et selon les places disponibles**



Amobs – star

Affiliée LOOF

5 impasse Jean Bart

11000 Carcassonne

Tel et fax : 04.68.25.33.99.

E mail : miaourex@wanadoo.fr



Madame , Monsieur ,

L'Amobs – star sera heureuse de vous accueillir lors de sa prochaine exposition qui aura lieu :

Le dimanche 13 avril 2008
A SAINT LYS , espace GRAVETTE

Tous les chats provenant de l'étranger ou d'un département contaminé doivent être vaccinés contre la rage à partir de 3 mois .

Les vaccins typhus et coriza ainsi que l'identification (tatouage et puce) est obligatoire pour tous les chats .

Tous les chats de maison doivent être âgés d'au moins 10 mois et être stérilisés . Joignez avec l'engagement l'attestation de votre vétérinaire .

La vente de chat lors d'une exposition est sous l'entière responsabilité du propriétaire. Il se doit de s'assurer des dispositions légales . Si la vente est autorisée , doit apparaître sur la cage le nom du vendeur et le prix de vente . En aucun cas les mentions : chatons disponibles , à venir ou à naître ... ne doivent être affichées .

L'ouverture de l'exposition aura lieu à 8 h .

Le contrôle vétérinaire sera effectué entre 8 h et 9 h 30 . Les décisions prises par le vétérinaire sont sans appel . Début des jugements à 10 h .

Par respect pour nos visiteurs , les exposants s'engagent à ne pas quitter la salle avant 18 h 30

Les décisions prises par les juges sont sans appel .

Tout engagement sans règlement se verra refusé .

Les engagements envoyés par fax ou e mail doivent être confirmés par courrier accompagné du règlement .

L'amobs – star n'envoie pas de confirmation d'engagement .

Les tarifs sont :

	Adhérents	Non adhérents
Par chat	12 €	16 €

Svp : bien remplir toutes les cases des bulletins . Un bulletin par chat .

Toute réclamation devra être adressée au Président de l'Amobs – star et sera étudiée par le conseil d'administration .

Alors

En espérant avoir la joie de vous recevoir dans notre nouvelle exposition et surtout et avant tout nous amuser entre passionnés du monde félin .